



Bulletin trimestriel d'information de la qualité de l'air en région Centre

## Edito

Engagée en 2010, la refonte complète du site internet de Lig'Air est désormais opérationnelle.

Plus "lisible", et offrant un accès facilité, commune par commune, aux informations sur les niveaux de pollution enregistrés en région Centre et sur leurs prévisions, le nouveau site offre également de nouvelles fonctionnalités, notamment un dispositif d'alerte individualisée des personnes sensibles, "Sentimail", en cas de dégradation prévue de la qualité de l'air du lendemain.

Avec cette refonte de son principal outil de communication, Lig'Air entend aujourd'hui répondre mieux encore qu'hier à l'une des deux missions fondamentales confiées par l'Etat aux Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) : l'information du public et sa sensibilisation aux problématiques de l'air, compléments naturels de la mission de surveillance assurée au quotidien sur tout le territoire régional.

Mais déjà, dans le cadre des politiques issues du Grenelle de l'environnement, se profilent pour Lig'Air de nouvelles missions de mesures, d'inventaires, de modélisation... ainsi que l'ont réaffirmé les récentes Assises de la qualité de l'air, début avril 2011 à Paris.

Le nouveau site internet est dimensionné pour relayer ces nouvelles données auprès de l'ensemble des acteurs régionaux de la qualité de l'air.

### DOSSIER

## Information et sensibilisation



Au-delà de sa mission de surveillance de la qualité de l'air en région Centre, Lig'Air remplit un rôle essentiel de transmission de l'information et de sensibilisation du public aux conséquences, notamment sanitaires, de la pollution atmosphérique.

La refonte récente de son site internet, doté de nouvelles fonctionnalités, participe à cette mission de service public.

**A** l'heure où l'Etat, suite au Grenelle de l'environnement, choisit d'élargir le mandat confié aux Associations agréées pour la surveillance de la qualité de l'air (voir interview en pages intérieures), la mission fondamentale d'information des AASQA trouve un singulier

renforcement. "Avec la mesure de la qualité de l'air en région Centre, explique Carole Flambard, chargée de communication de Lig'Air, l'information du public est l'une de nos deux missions originelles. Afin de rendre un service toujours plus efficace et utile, nous avons fait évoluer nos moyens de communication, à l'image de notre nouveau site internet qui offre aujourd'hui un accès direct et facilité à l'information, notamment par le biais cartographique."

### A l'échelle de chaque commune

"Le volet communication de notre mission comporte deux aspects complémentaires, poursuit C. Flambard, l'information et la sensibilisation."

Au quotidien, Lig'Air est ainsi tenue de fournir un indice de la qualité de l'air sur les grandes agglomérations, mais elle va plus loin en fournissant un indice à l'échelle de la commune (voire du quartier, comme c'est désormais le cas à Tours et Orléans) pour l'ensemble du territoire régional. "Ce travail est réalisé à partir de notre réseau de vingt six stations permanentes de surveillance, et par modélisation informatique. Outre l'indice du jour, nous fournissons également sur notre site internet (voir encadré) les données de mesures actualisées toutes les trois heures, ainsi que des prévisions pour le lendemain."

Ce travail d'information trouve plusieurs prolongements. Lig'Air met ainsi à disposition sur son site l'historique de dix ans de la surveillance de la qualité de l'air en région Centre et des données issues d'études ponctuelles consacrées par exemple à la qualité de l'air intérieur, aux pesticides, aux sources de pollution dans les zones de Plan de protection de l'atmosphère (agglomérations de Tours et Orléans)... Une lettre trimestrielle et un rapport annuel complètent le dispositif.



### Manifestations, expositions, publications...

"Nous avons également, poursuit C. Flambard, un rôle important de sensibilisation du public. Lig'Air est ainsi très impliqué auprès du milieu scolaire, avec une douzaine d'interventions annuelles dans des classes, ou encore des sessions d'informations réservées aux enseignants et incluant notamment des visites de stations de surveillance." Lig'Air participe régulièrement à des manifestations destinées au grand public, avec stand et panneaux d'information. L'AASQA est aussi partie prenante dans l'édition de documents de sensibilisation,

à l'image de la campagne "L'air dans les classes : les bons gestes" (avec le Rectorat) destinée à sensibiliser les scolaires à la qualité de l'air intérieur. Elle a, enfin, été la cheville ouvrière de "Sentimail" (voir encadré), système d'alerte des personnes sensibles.

### Communication de crise

"Un volet spécifique de notre mission d'information concerne la communication de crise, précise C. Flambard. Lorsque la concentration dans l'air des polluants surveillés (ozone, particules en suspension, dioxyde d'azote) dépasse les seuils fixés par la réglementation, nous informons en temps réel les préfetures concernées afin qu'elles prennent les mesures prévues en pareil cas par les arrêtés préfectoraux. Ces mesures diffèrent selon les seuils atteints, dits d'information et de recommandation ou d'alerte, et peuvent porter sur la réduction de la vitesse de circulation ou la gratuité des transports, par exemple."

Chaque préfecture assure ensuite l'information d'un ensemble de publics, médias, écoles, monde médical, associations d'insuffisants respiratoires... ☒



## "Une volonté de transparence"



Chef du Bureau de la qualité de l'air au ministère chargé de l'Écologie, Isabelle Derville évoque les missions confiées par l'Etat aux AASQA\* en matière d'information des citoyens et d'accompagnement des politiques publiques en faveur de la qualité de l'air.

### EN QUOI L'INFORMATION PARTICIPE-T-ELLE DES POLITIQUES MENÉES EN FAVEUR DE L'AIR ?

En matière de diffusion de l'information environnementale, l'Etat est très attaché à une communication directe envers les citoyens. Cette démarche, inscrite dans le Code de l'environnement, résulte de l'application de la directive européenne sur la qualité de l'air, mais elle a trouvé une singulière mise en relief avec le Grenelle de l'environnement. La définition des nouveaux modes de gouvernance des questions environnementales consacre une volonté réaffirmée de transparence.

### QUEL EST LE MANDAT DES AASQA À CE NIVEAU ?

Chargées par l'Etat de la surveillance de la qualité de l'air et du suivi des polluants réglementés dans les régions, les AASQA s'avèrent les mieux placées pour communiquer aux préfets toutes les informations utiles

en cas de dépassement des seuils d'information et d'alerte. Mais parce qu'elles réunissent administrations d'État, collectivités, associations, élus, industriels... elles sont également les mieux à même de tenir un rôle de sensibilisation auprès de ces différents acteurs de l'air.

### VOUS ÉVOQUIEZ LE GRENNELLE. EN QUOI A-T-IL MODIFIÉ LES "RÈGLES DU JEU" ?

Avec le Grenelle 2, nous avons engagé une réorganisation des AASQA, afin de leur permettre de remplir encore plus efficacement leurs missions. À échéance 2012, toutes les AASQA devront être régionalisées, à raison d'une association par région administrative. Il s'agit de mettre en cohérence les politiques publiques de l'air, aujourd'hui formalisées notamment dans les Schémas régionaux climat-air-énergie, et les structures chargées de les relayer. Les AASQA deviennent ainsi de véritables outils des politiques régionales de la qualité de l'air.

## Sentimail', le réseau de vigilance des personnes sensibles

Pour être prévenu chez soi la veille, par courriel, de la dégradation prévue de la qualité de l'air dans sa commune...

**L**es personnes sensibles à la dégradation de la qualité de l'air (insuffisants respiratoires, asthmatiques, femmes enceintes, très jeunes enfants, sportifs...) sont les premières visées par le tout nouveau dispositif Sentimail'. Mais quiconque est soucieux de sa santé peut légitimement souhaiter bénéficier de la meilleure information sur la dégradation prévisible de la qualité de l'air, afin d'y adapter ses activités.

Proposé par Lig'Air et accessible par internet, Sentimail' est ainsi ouvert à tous, sur simple abonnement.

Issu d'une expérience menée en région Centre en 2003 et 2004 (étude Paprica), Sentimail' repose sur un

principe simple : lorsque la pollution de l'air prévue le lendemain dans une commune donnée risque d'atteindre ou de dépasser le niveau d'indice 6 (qualité de l'air qualifiée de médiocre), tous les abonnés à Sentimail' du département concerné sont prévenus la veille au soir, par un courriel.

Pour bénéficier de ce service gratuit (qui présente également tous les conseils utiles sur la conduite à tenir en cas d'épisode de pollution, et toutes les informations sur la qualité de l'air), il suffit de s'inscrire directement depuis le site internet de Lig'Air, en activant, tout simplement, le bouton "Sentimail'". ✉

### CONCRÈTEMENT ?

Outre la mesure des polluants dans l'air et la diffusion de l'information, elles vont être sollicitées pour des travaux d'inventaire des émissions et de modélisation. Les pouvoirs publics souhaitent en effet qu'elles aient désormais une approche globale de la problématique. Pour les appuyer dans leurs missions, un nouveau coordinateur technique a été recruté, avec une équipe de coordination au sein du Laboratoire central de surveillance de la qualité de l'air. Ce pôle national est chargé d'animer le réseau de surveillance, de diffuser, partager et harmoniser les méthodologies et les outils, ainsi que de coordonner et rendre cohérents méthodes et résultats. Un premier fruit de cette démarche est attendu avec la mise en place sous un an d'une méthodologie d'inventaires territoriaux. La création d'une plateforme nationale de modélisation est aussi prévue sous deux ans.

### DE PREMIÈRES "ASSISES DE LA QUALITÉ DE L'AIR" SE SONT TENUES À PARIS LES 6 ET 7 AVRIL 2011.

#### IL Y A ÉTÉ QUESTION DE L'INFORMATION ET DE SON RÔLE...

Les assises ont mis en évidence les nombreuses améliorations apportées ces dernières années tant en matière de surveillance que d'accès à l'information des acteurs de l'air, notamment grâce à l'évolution des outils informatiques. L'information a également gagné en cohérence sur l'ensemble du territoire. Il est également notable que les AASQA ont commencé à se positionner au-delà de leur rôle "traditionnel". Certaines s'impliquent de manière croissante dans l'accompagnement des actions mises en place en faveur de l'air, notamment avec de la mesure et du suivi de l'impact de celles-ci. En ayant aujourd'hui la volonté et les moyens de valoriser les données issues de la surveillance, les AASQA s'affirment comme un acteur majeur de l'accompagnement des politiques publiques de l'air.

\* Associations agréées pour la surveillance de la qualité de l'air



### EN BREF

#### Ce que l'on trouve sur le nouveau [www.ligair.fr](http://www.ligair.fr)

##### → Lig'Air et ses missions

L'Association agréée de surveillance de la qualité de l'air Lig'Air, ses adhérents, son conseil d'administration. Les missions de surveillance et d'information assurées pour le compte de l'Etat. Le réseau régional de surveillance, les études, les inventaires.

Les textes réglementaires qui encadrent l'action de Lig'Air. Les différents plans et schémas qui déclinent la politique française et européenne de la qualité de l'air aux échelles régionale et locale : SRCAE, PRQA, PPA, PRSE...

##### → Un ensemble d'informations de fond sur la pollution

Quels sont les différents polluants de l'air, leurs principales sources et leurs effets notamment sur la santé ? En quoi les conditions météorologiques peuvent-elles influencer sur la dégradation de l'air ? Qu'est ce que l'effet de serre ? Et les pollens ?

D'où provient la pollution de l'air intérieur ? Autant d'informations directement accessibles grâce à des menus déroulants ou, pour certaines, téléchargeables, lorsqu'il s'agit de publication (les polluants réglementés, l'inventaire régional des émissions...) ou d'outils pédagogiques (les différents panneaux de l'exposition "Protéger notre air"...).

##### → L'indice du jour de la qualité de l'air et la prévision à 24 heures

Accès direct à partir d'une carte, ou en saisissant le code postal de sa commune, à l'indice de la qualité de l'air relevé le jour même (données actualisées toutes les trois heures) et à la prévision du lendemain (sur une échelle de 1 à 10, de très bon à très mauvais), avec le niveau de chacun des trois polluants surveillés conformément à la réglementation (ozone, dioxyde d'azote, particules en suspension).

Sur les agglomérations de Tours et d'Orléans, objets d'un Plan de protection de l'atmosphère (PPA), le niveau de précision est désormais à l'échelle du quartier, visualisable sur une carte.

##### → L'accès au service Sentimail'

Voir encadré sur cette même page.

C'est l'indice Atmo (6 : qualité de l'air médiocre) atteint au cours du dernier trimestre 2010 sur l'ensemble des agglomérations régionales à l'exception de Blois, Bourges, Châteauroux et Vierzon.

Ces indices médiocres résultent des fortes concentrations de particules en suspension enregistrées ponctuellement mi-octobre, fin novembre et à Noël. Le seuil d'information (80 µg/m<sup>3</sup>/h) n'a cependant pas été dépassé. ☒

### Indices ATMO et Indices de la Qualité de l'Air

Zone surveillée	Du trimestre		De l'année 2010	
	Indices majoritaires pendant le trimestre	Maxima des indices	Indices majoritaires	Maxima des indices
▶ Blois	3	5	3	7
▶ Bourges	3	5	4	6
▶ Chartres	3	6	3	7
▶ Châteauroux	3	5	4	6
▶ Dreux	3	6	3	8
▶ Montargis	3	6	4	7
▶ Orléans	3	6	4	7
▶ Tours	3	6	4	7
▶ Vierzon	3	6	4	7



Agglomérations	Stations	PM <sub>10</sub>		NO <sub>2</sub>	O <sub>3</sub>		Valeur cible : 120 µg/m <sup>3</sup> /8h à ne pas dépasser plus de 25 j
		Valeur limite : 50 µg/m <sup>3</sup> /24h à ne pas dépasser plus de 35 j	Seuil d'information : 80 µg/m <sup>3</sup> /24h		Valeur limite : 40 µg/m <sup>3</sup>	Seuil d'information : 180 µg/m <sup>3</sup> /h	
▶ Blois	▶ Blois centre			18,2	0	14	7,7
	▶ Blois nord	4	0	14,8	0	23	12
▶ Bourges	▶ Gibjons			15,7	0	18	7,3
	▶ Leblanc	3	0	16,3	0	18	10
▶ Chartres	▶ Fulbert			18	0	18	12
▶ Châteauroux	▶ Lucé	5	0	18,3	0	17	10,7
	▶ Châteauroux sud	3	0	13,2	0	23	12,7
▶ Dreux	▶ Déols	2	0	14,5	0	21	10,7
	▶ Dreux centre	7	0	14,9			
▶ Montargis	▶ Dreux nord			1	18	13	
	▶ Montargis	8	0	15,2	0	24	16,7
▶ Orléans	▶ Préfecture			22,3	0	11	7,7
	▶ Saint-Jean	10	0	16,9	0	25	17,3
	▶ La Source	7	0		0	16	11
	▶ Gambetta	7	0	42			
▶ Tours	▶ Marigny-lès-Usages				1	25	17,7
	▶ Joué-lès-Tours			17,3	0	22	15
▶ Vierzon	▶ La Bruyère	7	0	21,7	0	19	11,3
	▶ Ville-aux-Dames	8	0	17,5	0	22	13,3
	▶ Pompidou	11	1	45,1			
	▶ Tours périurbaine				0	23	12,7
Zones rurales	▶ Vierzon	3	0	17,3	0	22	13,3
	▶ Chambord				0	20	12
	▶ Faverolles				0	24	18
	▶ Oysonville				1	17	9
	▶ Verneuil				0	12	*

\* historique insuffisant

■ Pas de mesure

Le premier bilan des dépassements en 2010 des principales valeurs réglementaires fait apparaître des dépassements concernant trois polluants.

### Les particules en suspension (PM<sub>10</sub>)

Elles ont dépassé le seuil d'information 1 jour (le 11 décembre) sur la station de proximité automobile de Tours. Plusieurs jours de dépassement de la valeur de

50 µg/m<sup>3</sup>/24h ont été enregistrés sur l'ensemble des stations sans toutefois dépasser les 35 jours autorisés pour la valeur limite.

### Le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>)

Pour la seconde année consécutive, on a enregistré un dépassement de la valeur limite annuelle sur les deux stations de proximité automobile de la région Centre (Gambetta pour Orléans et Pompidou pour Tours).

### L'ozone (O<sub>3</sub>)

Les concentrations en ozone ont franchi le seuil d'information 1 journée sur trois stations du nord de la région, au cours du mois de juin. En revanche, le seuil de protection de la santé humaine, qui caractérise la pollution de fond, a été dépassé sur tout le territoire, jusqu'à 25 jours en site périurbain. Cependant, la valeur cible n'est dépassée sur aucun site. ☒



# Qactus

## RESEAUX

### Evolution de la législation

Deux nouveaux textes de loi sont parus le 21 octobre 2010 : le décret n°2010-1250 relatif à la qualité de l'air, et l'arrêté relatif aux modalités de surveillance de la qualité de l'air et à l'information du public. L'arrêté du 25 octobre 2010 renouvelle l'agrément de Lig'Air pour trois ans.

### Le PSQA est paru

Le Programme de Surveillance de la Qualité de l'Air de la région Centre qui planifie la stratégie de surveillance de la qualité de l'air entre 2011 et 2015 est paru et disponible sur le site internet de Lig'Air.

### Campagnes automnales

Dans le cadre de l'extension géographique de la surveillance définie dans le PSQA, la station mobile de Lig'Air a réalisé cet automne des campagnes de mesures sur La Ferté-Saint-Aubin, Loches et Chinon.

### COMMUNICATION

#### Nouveau site internet

Mise en ligne du nouveau site internet de Lig'Air : [www.ligair.fr](http://www.ligair.fr), avec deux nouveautés : des cartes de modélisation de la pollution à l'échelle du quartier sur les agglomérations d'Orléans et Tours, et le service Sentimail : sur abonnement gratuit, réception d'un mail d'information dès

la prévision d'un indice Atmo 6 ou plus (qualité de l'air médiocre) pour le lendemain sur le département sélectionné.

### ETUDES

#### Etudes "air intérieur"

Dans le cadre de la campagne nationale de surveillance de la qualité de l'air intérieur des crèches et écoles, sept établissements sur les treize retenus dans la région Centre ont été échantillonnés au cours du trimestre.

### MANIFESTATION

Lig'Air a participé à la Fête de la Science, les 23 et 24 octobre à l'Université d'Orléans. ☒



### La lettre de Lig'Air - octobre - décembre 2010

3, rue du Carbone 45100 Orléans -  
Tél. 02 38 78 09 49 - Fax 02 38 78 09 45 -  
Courriel : [ligair@ligair.fr](mailto:ligair@ligair.fr) - [www.ligair.fr](http://www.ligair.fr) -  
Directeur de la publication : Patrice Colin  
Rédacteur : Jean-Louis Derenne -  
Conception Réalisation : Force Motrice  
Crédits photos : Derenne Com - Lig'Air  
Tirage : 1 000 exemplaires  
N° ISSN : 1772-1199

